

# **2021-UNAT-1126, Ahmad Mustafa et al.**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

L'UNRWA DT ne s'est pas trompé lorsqu'il a constaté que Mustafa et al. avait été informé de la décision contestée de refuser une demande de fixation de leur niveau scolaire à la 14e année le 19 mars 2018. Il n'a pas non plus été erroné lorsqu'il a constaté que les demandes n'étaient pas à recevoir, car les demandes d'examen de la décision ont été soumises après la date limite.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

UNRWA / DT / 2020/035, dans lequel l'UNRWA DT a rejeté les demandes contre les décisions de placer les demandeurs pour des notes incorrectes pour des motifs de créance.

## **Principe(s) Juridique(s)**

La date d'une décision administrative est basée sur des éléments objectifs que les deux parties (administration et membre du personnel) peuvent déterminer avec précision. La réitération d'une décision administrative originale, si elle est interrogée à plusieurs reprises par un membre du personnel, ne réinitialise pas l'horloge en ce qui concerne les délais. Au contraire, la fenêtre temporelle commence à partir de la date à laquelle la décision initiale a été prise. Pour cette raison, un membre du personnel ne peut pas retarder le délai d'examen de la décision en demandant un réexamen ou une confirmation d'une décision administrative qui lui avait été communiquée plus tôt. Un membre du personnel ne peut pas non plus déterminer unilatéralement la date d'une décision administrative.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Ahmad Mustafa et al.

## Entité

OSTNU

## Numéros d'Affaires

2020-1444

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

6 Jan 2023

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

## Droit Applicable

UNRWA Règles du personnel de la région

- 111.2(3)b

## Jugements Connexes

2015-UNAT-557

2010-UNAT-030

2015-UNAT-546

2018-UNAT-857